

18 mai 2021 -10:51

L'AFMPS publie son rapport annuel 2019

Comme elle le fait habituellement et en toute transparence, l'AFMPS publie les chiffres et les résultats de l'année 2019 pour l'ensemble de ses services et de ses activités. Ce rapport annuel vous est communiqué beaucoup plus tard que d'habitude, car la crise sanitaire de la COVID-19 a constitué une priorité à tous les niveaux l'an dernier. Ce rapport annuel contient de nombreuses nouveautés, des tendances à la hausse et à la baisse ainsi que des chiffres intéressants. 2019 a été une année d'avancées et vous pouvez tout cela en détail dans le rapport annuel numérique de l'AFMPS, qui est une fois de plus disponible en quatre langues.

Quelques chiffres clés pour 2019

En 2019, les services de l'AFMPS ont clôturé plus de 8 097 dossiers d'autorisation de mise sur le marché de médicaments, mené 2 281 inspections et enquêtes, et analysé 10 364 notifications d'effets secondaires, d'incidents et de réactions indésirables. En 2019, l'AFMPS a constaté une augmentation du nombre de notifications d'effets indésirables de médicaments à usage humain et vétérinaire ainsi que du nombre de notifications d'incidents concernant des dispositifs médicaux.

Focus sur des applications conviviales pour les patients

2019 a également été l'année où nous avons cherché à servir autant que possible les patients au moyen de nouvelles applications en ligne conviviales. L'AFMPS a ainsi lancé l'application en ligne [PharmaStatut](#), contenant des informations sur la disponibilité des médicaments, et le [formulaire en ligne](#) permettant aux patients de signaler les effets indésirables des médicaments a été entièrement revu.

Travailler sur des avancées

De nombreux travaux préparatoires ont également été réalisés en 2019. Des dossiers tels que le Brexit, le déménagement dans le bâtiment de l'avenue Galilée avec les collègues du SPF Santé publique et de l'INAMI, le projet Redesign dans lequel nous travaillons intensément avec les mêmes collègues sur les synergies et un service commun ... Un travail indispensable dont nous voyons à présent les résultats a été accompli en coulisses.

|| Normalement, tous les services de l'AFMPS recueillent les chiffres en mars et avril afin que nous puissions vous fournir un rapport annuel en été. Cela n'a pas pu être le cas en 2020. La lutte contre la COVID-19 a reçu, et continue de recevoir, toute notre attention. La quasi-totalité des services de l'AFMPS ont vu leur éventail de tâches s'élargir, ce qui a entraîné une augmentation considérable de la charge de travail.

Vous recevez donc le rapport annuel 2019 presque un an plus tard que prévu, mais j'ai malgré tout tenu à accorder cette attention aux réalisations de cette année-là. Je remercie sincèrement l'ensemble du personnel de l'AFMPS ainsi que les partenaires externes pour leur investissement dans les activités de l'agence au service de nos concitoyens. Ce n'est qu'ensemble que nous avons pu atteindre ces résultats et ce n'est qu'ensemble que nous sommes prêts à relever de nouveaux défis. ||

Xavier De Cuyper, administrateur général de l'AFMPS

Découvrez toutes les réalisations de 2019 dans le [rapport annuel numérique](#) de l'AFMPS. Nous vous invitons également à donner votre avis sur le rapport annuel au moyen d'une [sondage en ligne](#).

Plus d'information

[Le rapport annuel numérique de l'AFMPS pour 2019](#)

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
Eurostation II
Place Victor Horta40/40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 528 40 00
<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout
Porte-parole de l'Agence fédérale des
médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
+32 2 528 40 12
+32 495 23 71 69
ann.eeckhout@afmps-fagg.be